

**Maître Paul GUEDJ**

Avocat associé de la **SCP COHEN GUEDJ MONTERO DAVAL-GUEDJ**  
23, Cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Dans un ensemble immobilier en copropriété  
situé sur la commune d'ISTRES (13800),  
22 route de la Capelette, quartier de Rassuen,  
cadastré section AI n° 37, 38, 39 et 41, lieudit PREPAOU OUEST,  
pour une surface totale de 28 a 16 ca :

**Lot 35 : UN APPARTEMENT** de 2 pièces  
situé dans le Bâtiment B, au rez-de-chaussée, situé à droite de l'ascenseur  
comprenant un hall, un séjour avec coin cuisine,  
une chambre, une salle de bains et un WC,  
Et le droit à la jouissance privative d'une terrasse,  
Et les 115/10.000èmes des parties communes générales.

**Lot 117 : UN PARKING** situé à l'extérieur,  
au rez-de-chaussée de la copropriété,  
Et les 5/10.000èmes des parties communes générales.

Ces deux lots sont situés sur la parcelle AI 37.

**Mise à prix : 50 000,00 € (cinquante mille euros)**

**Visite fixée le Mardi 27 Août 2024 à partir de 15 h 00**

**L'ADJUDICATION EST FIXEE LE**  
**LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024 A 9 HEURES du matin,**  
à l'audience du juge de l'exécution  
**du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,**  
40 boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE

## **DESIGNATION :**

Le bien dont s'agit, est constitué de trois parcelle dont une bâtie d'une maison à usage

1/ L'appartement formant le lot 35 est situé au rez-de-chaussée du bâtiment B de la copropriété.

Il est composé d'un hall d'entrée desservant une chambre à laquelle un bureau est adossé, une pièce à vivre ouverte sur une cuisine et sur une terrasse, de toilettes et d'une salle de bains.

L'appartement vétuste et encombré par divers objets et meubles abandonnés, sans valeur.

2/ Un parking formant le lot 117 est situé à l'extérieur.

Le syndic de l'immeuble est le Cabinet NEXITY SALON DE PROVENCE BOSSY, 50 rue César Bossy, 13300 SALON DE PROVENCE.

## **PROCEDURE :**

**La présente vente aux enchères est poursuivie à LA REQUETE DE :**

**Monsieur le Comptable Public Responsable du Pôle de Recouvrement Spécialisé d'Aix-en-Provence**, dont les bureaux sont situés 3 allée d'Estienne d'Orves, 13098 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2, agissant en qualité de Comptable Public.

## **CLAUSES ET CONDITIONS :**

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix.

**Les enchères ne peuvent avoir lieu que** par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence muni d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros à l'ordre de la CARPA.

## **RENSEIGNEMENTS**

**Pour tous renseignements et consulter le cahier des conditions de vente s'adresser à :**

- **Maître Paul GUEDJ**, avocat associé de la **SCP COHEN GUEDJ MONTERO DAVAL-GUEDJ**, 23, cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE (**uniquement par mail : cabinet@cohenguedj.fr**)

- **Au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence**, 40 boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

**Paul GUEDJ**